

**Ecole élémentaire Louis Pasteur
Saint-Nom-la-Bretèche**

Compte-rendu du conseil d'école élémentaire du 6 Février 2009.

18h 20 h

Etaient présents :

Pour les enseignants :

Monsieur Toux, directeur de l'école (CM1), S. Dantan (CE1), A. Quéru (CM2), S. Dauteuil (CE1), D. Dieu (CE2), C. Dusseaux (CE2), C. Girardeau (CP), N. Gonzalez (CP), M. Gorain (CE2), B. Greze (CM1), C. Jaeg (CM2), T. Hengesse (CM1), J. Tredan (CM2).

Pour la mairie :

Madame le Maire E. Wajsblat, M. P. Drain (3^{ème} adjoint Enfance et solidarité).

Pour les parents d'élèves APE:

Mesdames V. Gillette, V. Thouvenin, K. de Talancé, D. Rivet, S. Lafeuillade, I. Jarry, V. Przyplata, A. Coelho, L. Hébert, monsieur P. Bourbotte

Pour la circonscription : Madame Kalhart, Inspectrice de l'Education Nationale, Circonscription de Poissy.

Déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Harang

Membre du Réseau d'Aides (RASED) : Mme L. Magnier, maître G.

Note : l'ordre des sujets traités a été modifié en raison de la présence, jusqu'à 19 h 45 de Mme Kalhart, Inspectrice de l'Education Nationale.

1. Secrétariat. Modalité d'approbation et de distribution du compte-rendu :

Ce sont les enseignants qui assurent le secrétariat de cette séance et la diffusion du CR. est approuvé à l'unanimité comme suit : Un résumé sera préalablement établi avant affichage sur le panneau devant l'école et mise en ligne sur le site internet APE et Mairie. Nous préciserons dans les cahiers de liaison les différentes voies de lecture possibles.

2. Effectifs de la rentrée 2009 :

326 élèves sont prévus pour la prochaine rentrée, ce qui risque d'entraîner une fermeture de classe (ce point reste à l'étude, les instances académiques jugeront de la situation à la rentrée).

Une prévision affinée, grâce à une enquête auprès des parents, aura lieu durant le mois d'avril.

3. Etat des travaux et aménagement abordés lors du dernier conseil d'école.

_ Un remplacement de la totalité des fenêtres et des rideaux est prévu durant les deux années à venir. Une réfection de peinture est prévue sous les nouvelles fenêtres par la suite.

_ Infirmier : La réfection de la peinture du local et le remplacement des armoires, du lit et des luminaires sont prévus pendant les vacances de Février. Un transfert de cette infirmerie dans l'actuel bureau de la Psychologue est prévu ultérieurement.

_ Aménagement de la cour : Un nivellement du sol est prévu.

L'acquisition de jeux de plein air (pour faciliter la transition entre maternelle et élémentaire) sera réalisée avec la participation de la coopérative scolaire ; la mairie attend les propositions des enseignants (billodromes, marelle etc..).

_ L'agrandissement du gymnase au niveau de la cour Victor Hugo est prévu pour 2010.

_ Une mise aux normes est prévue pour cet été.

Une réorganisation de l'espace bibliothèque /informatique est à l'étude (un groupe de réflexion sera mis en place avec l'équipe municipale : Mme Dantan, Mme Greze et M. Hengesse sont volontaires pour participer à la réflexion).

4. Projet d'école :

Il n'y a pas eu de candidature extérieure à l'école pour l'élection municipale du Conseil Municipal des Jeunes .Le déroulement des élections serait souhaitable en mairie plutôt qu'à l'école.

Certains élèves non-résidents de Saint Nom n'ont pas eu droit de vote. Les modalités de la prochaine élection du CMJ font l'objet de questionnements : vote en dehors du temps scolaire (si tous les élèves ne peuvent participer)? Un samedi matin ? Dérogations possibles ?....

Remerciements à Jessika Chabot pour la préparation et la réalisation de ces élections.

La semaine de la santé (du 30 Mars au 3 Avril) sera orientée sur le secourisme.

Le projet sur la sécurité routière est annulé pour 2 classes de CM2 suite à un abandon des intervenants. Cependant, les CE2 recevront leur permis piétons le 27 Mars en Mairie.

La fête du sport aura lieu la dernière semaine du mois de Juin.

5. Sorties :

Melle Dieu (CE2) : Projet de classe transplantée en Auvergne dans le cadre d'une correspondance ayant pour objet un échange culturel et géographique entre milieu urbain et milieu montagnard. (Voyage de cinq jours en Juin). Mme Drain étudiera une demande de participation aux frais de transport sur une base de projet. La commune se chargera de faire établir des devis pour le transport, incluant les sorties sur place.

Projet de voyage des élèves germanistes à Rösrath, dans le cadre du Jumelage, regroupant deux niveaux de classes : Mme Hebbrecht ne pouvant partir seule, elle a besoin d'une ou d'un enseignant pour l'accompagnement (en Juin), ce qui pose un gros problème d'organisation. Ce projet ne pourrait être possible que hors du temps scolaire.

Projet poney : Deux classes de CP aux Alluets : La première proposition des enseignants a été refusée car les CP ne peuvent partir 4 journées de suite (selon le règlement départemental de l'équitation).Une deuxième proposition, est donc à l'étude : étalement sur 4 Vendredis sur les mois de Mai et Juin.

Projet Tennis :

Il faut s'assurer de l'agrément du professeur du Club et se renseigner sur les horaires possibles d'intervention de celui-ci par rapport à l'intervenant déjà présent dans l'école.

Mme Gillette fait remarquer que certaines classes n'ont pas effectué beaucoup de sorties.

Les enseignants précisent que les sorties se font sur des projets spécifiques, et qu'elles ne sont en aucun cas obligatoires.

Mme Wajsblat et Mme Drain font remarquer au conseil d'école qu'un(e) enseignant(e) a donné une demande de transport tardivement (le 2 février pour une sortie le 13 février) et qu'il y a eu une inversion de classes pour les sorties à l'école de la campagne.

6. Evaluation des CM2 :

Les évaluations se sont déroulées dans notre école conformément au calendrier national.

Les résultats seront présentés aux familles des élèves après les vacances, selon des dates arrêtées par les enseignants de CM2. Chaque parent aura les résultats de son enfant et de ceux de la classe, il n'y aura pas de communication des résultats des autres classes de l'école, ou du résultat global de l'école. Les résultats départementaux et le résultat national seront communiqués par le Ministère de l'Education Nationale.

Mme Kalhart, Inspectrice de l'Education Nationale, précise que les résultats seront à considérer avec beaucoup de prudence de par la nature-même des exercices, la période de passation (certaines notions sont plutôt étudiées lors des deuxième et troisième trimestres), et les consignes de codage binaire (le « 0 » n'est pas obligatoirement négatif).

7. Accès de l'école :

Face à de trop nombreux retards des enfants le matin, la classe de Mme Girardeau (seule classe de l'établissement possédant l'interphone) est constamment dérangée. Il en résulte les décisions suivantes :

-Un rappel du respect des horaires et de l'absence d'obligation de l'école à accepter les élèves retardataires sera diffusé auprès des parents.

-Une suppression de l'interphone est prévue.

Mme l'Inspectrice rappelle que les horaires de l'école doivent être respectés et qu'après 8h30 l'école n'est pas tenue d'accepter les élèves en retard.

8. La fête de l'école :

Prévue le 26 Juin à 18 heures,

_ Des jeux en bois d'origine allemande sont envisagés.

_ Les parents demandent un peu de renouveau (spectacle, chorale, etc...) Les enseignants évoquent le manque de temps et de place disponible dans l'établissement et proposent plutôt de reconduire la Kermesse habituelle.

_ Les parents d'élèves proposent de remplacer l'achat des enveloppes tombola par l'achat d'un journal réalisé par les différentes classes de l'école.

9. La coopérative :

L'assemblée générale se déroulera le Jeudi 12 Février de 20h à 22h.

10. Temps périscolaire:

_Pour le moment du déjeuner :

Dès le retour des vacances de février, le personnel municipal sera renforcé et les cartes-jeux seront mises en place. D'autres activités telles que Lecture, dessins et jeux de société sont envisagées. Seule l'activité sportive dans le gymnase pose un problème en raison des ateliers installés pour la journée par l'intervenant d'éducation physique.

_Pour la garderie :

Une séparation de la garderie élémentaire et maternelle est prévue pour la rentrée des congés de février.

_Pour la sécurité :

L'exercice d'alerte pendant la cantine n'est pas envisageable pour le moment (difficultés d'organisation).

Le conseil d'école se termine à 21 h 20.

La secrétaire de séance, Mlle Dieu

Le directeur